

MASQUE EN TISSU UNS HOMOLOGUE AFNOR

Réf. : 14174



Masque à Usage Non Sanitaire (UNS) Réf. : 14174
 Domaine d'utilisation : Ce masque est destiné au milieu professionnel et est exclusivement réservé à des Usages Non Sanitaires (UNS). Il est destiné à prévenir les projections de gouttelettes. L'utilisation de ce masque s'inscrit dans la stricte application des mesures liées au confinement, des mesures d'organisation du travail ainsi que des gestes barrières. Ce masque à visée collective est destiné à protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques dans le cadre de leur activité professionnelle. Ce masque est porté par des personnes ayant des contacts professionnels occasionnels avec d'autres collègues (entreprise, service, bureau), il est également porté en présence d'autres individus porteurs d'un masque d'une autre catégorie. Il n'est pas destiné à être utilisé par les personnels soignants au contact des patients.
 Utilisation : le temps de port du masque est limité à 4 heures. Test au porter pendant 4h réalisé par nos soins.
 Entretien du masque : Ce masque doit être lavé après chaque utilisation.
 Entretien en machine avec détergent classique (max. 50 lavages) cycles d'au moins 30mn à 60°C, séchage mécanique, repassage à une température d'environ 130°C.
 Nos masques ont été testés 10 lavages selon la norme AFNOR. Les caractéristiques techniques du tissu permettent 50 cycles de lavage ménager à 60°C.
 NOTE : Ne pas nettoyer au four à micro-ondes - Ne pas congeler.

AVERTISSEMENTS :

- Ce dispositif n'est pas destiné à être utilisé par les personnels soignants au contact des patients. Les masques filtrants de type FFP2 et les masques à usage médical (ou chirurgicaux) ont vocation à être utilisés et réservés au personnel de santé.
- Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745, ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425.

Recommandations de manipulation des masques

Teile unique
 Composition 100% coton
 2 liens élastiques
 Taille XS, S, M, L
 Emballage plastique recyclable
 Illustration PCTE Free&Co.com

GAFFIC

Fabriqué au Pakistan

Protocole d'essai décrit dans le document DMA du 25 mars 2020		
Référence du masque		
Performances	14174	
	Efficacité de filtration des particules de 5µm	Respirabilité
☐	Masque UNS 1	>90%
☐	Masque UNS 2	>90%

Masque en tissu à Usage Non Sanitaire (UNS)

Domaine d'utilisation :

Ce masque est destiné au milieu professionnel et est exclusivement réservé à des Usages Non Sanitaires (UNS). Il est destiné à prévenir les projections de gouttelettes. L'utilisation de ce masque s'inscrit dans la stricte application des mesures liées au confinement, des mesures d'organisation du travail ainsi que des gestes barrières.

- Ce masque à visée collective est destiné à protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques dans le cadre de leur activité professionnelle.
- Ce masque est porté par des personnes ayant des contacts professionnels occasionnels avec d'autres collègues (entreprise, service, bureau), il est également porté en présence d'autres individus porteurs d'un masque d'une autre catégorie.
 Il n'est pas destiné à être utilisé par les personnels soignants au contact des patients.

Utilisation :

le temps de port du masque est limité à 4 heures.
 Test au porter pendant 4h réalisé par nos soins.

Entretien du masque :

Ce masque doit être lavé après chaque utilisation.
 Entretien en machine avec détergent classique (max. 50 lavages) cycles d'au moins 30mn à 60°C, séchage mécanique, repassage à une température d'environ 130°C.

Nos masques ont été testés 10 lavages selon la norme AFNOR. Les caractéristiques techniques du tissu permettent 50 cycles de lavage ménager à 60°C.

NOTE : Ne pas nettoyer au four à micro-ondes - Ne pas congeler.

AVERTISSEMENTS :

- Ce dispositif n'est pas destiné à être utilisé par les personnels soignants au contact des patients. Les masques filtrants de type FFP2 et les masques à usage médical (ou chirurgicaux) ont vocation à être utilisés et réservés au personnel de santé.
- Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745, ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425.

